

41.

PROPOSITIONS
VOTÉES
EN PLÉNIÈRE
du 29 juin 2024

sar.regionreunion.com 





10 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

1.

S'inspirer des codes esthétiques créoles, et adapter l'architecture au climat (matériaux biosourcés, géosourcés, recyclés, intégration paysagère...) et **au mode de vie tropical réunionnais**. Lutter contre l'uniformisation des villes, constructions et la banalisation du paysage

2.

Assurer l'inclusivité et l'accessibilité universelle des logements, des services et des espaces publics, notamment pour **les personnes en situation de handicap** et adapter les aménagements, les constructions et l'offre de service au vieillissement de la population

3.

Végétaliser (arbres, forêt urbaine...) **la ville pour lutter contre la chaleur, nourrir ses habitants**, offrir un paysage et espaces de vie agréable et **préserver l'environnement**. Désimperméabiliser les sols

4.

Lutter contre l'habitat indigne

5.

Assurer les liens intergénérationnels et culturels, une mixité sociale, aux différentes échelles (immeuble, quartier, ville)

6.

Développer les logements collectifs en lien avec le déploiement d'une offre de services de proximité (commerces, santé, espaces de co-working institutionnels ...), de services communs en pieds d'immeuble (ex : salle commune pour événements intergénérationnels)

7.

Optimiser les constructions existantes et l'usage des friches avant d'ouvrir de nouveaux espaces d'urbanisation et **reconquérir les logements vacants**

8.

Développer une offre de logements adaptées au mode de vie et d'habiter créole/réunionnais sous la forme de petits collectifs offrant l'accès à un espace extérieur privatif, l'accès à des espaces communs, mutualisables, des espaces partagés (kiosque, poulaillers, feu de bois, espaces de détente et paysager et jeux pour enfants) et des espaces publics végétalisés

9.

Ne plus autoriser de nouveaux centres commerciaux d'hypermarché, de fast-food et **favoriser les commerces de proximité**

10.

Limiter l'étalement urbain. Encourager la diversité et la mixité des formes urbaines (maisons, immeubles) et dégager des espaces de pleine terres, végétalisés, et d'autres usages au sol



8 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

11.

Favoriser les circuits courts et réduire les importations agricoles

12.

Assurer une fonction nourricière des espaces public et privés : développer les espaces publics à vocation nourricière (arbres fruitiers etc.) et les jardins partagés et **permettre la création de jardins éducatifs pour l'apprentissage de l'agroécologie et la production alimentaire**

13.

Favoriser la diversification agricole et limiter/réduire la monoculture en développant les nouvelles formes d'agriculture (aquaponie, hydroponie, agroforesterie, riziculture, agriculture urbaine, ferme verticale), les cultures consommées au quotidien (oignons, ail, riz...) tout en développant les productions agricoles à forte valeur ajoutée : cacao, thé, vanille, café...

14.

Garantir la fonction agricole des espaces cultivés et la pérennité de l'agriculture locale en encadrant les constructions et installations nécessaires à l'exploitation et la production agricole et en évitant l'urbanisation et le changement de vocation des terres arables

15.

Créer des organisations et des chaînes logistiques complètes pour favoriser l'autosuffisance alimentaire (semence, culture, transformation, vente du produit, transports, formation des agriculteurs à de nouvelles pratiques plus vertueuses)

16.

Permettre la pratique de l'agriculture urbaine sur tous les délaissés possibles : dents creuses, etc

17.

Favoriser l'agriculture raisonnée et les exploitations agricoles de taille raisonnable

18.

Favoriser les cultures résistantes, adaptées au changement climatique et à chaque micro-climat



ÉNERGIE ET DÉCHETS

6 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

19.

Assurer l'intégration des énergies renouvelables et locales dans tout nouveau projet et parcs existants (panneaux solaires sur les centres commerciaux, bâtiments et les parkings).
Fixer des objectifs et limites d'impact carbone par projet

20.

Favoriser l'économie circulaire
(cette proposition doit s'appliquer à toutes les thématiques)

21.

Faire du développement des énergies Renouvelables locales un levier de développement économique, industriel de l'île et développer l'expertise locale en la matière

22.

Développer l'autoconsommation, autonomie et sobriété énergétique à toutes les échelles (bâtiment, quartiers, agglomérations), notamment à travers le déploiement des panneaux solaires, les constructions bioclimatiques et le déploiement de smart grid

23.

Évaluer le potentiel de déploiement des nouvelles énergies renouvelables et de moyens de stockage (géothermie, biogaz, hydrogène, biomasse, éolien, hydraulique, énergie marine), valoriser le potentiel d'énergie verte de chaque bassin de vie pour atteindre l'autonomie énergétique

24.

Rechercher et développer des complémentarités et mutualisation dans le traitement de nos déchets à l'échelle des îles de l'Océan Indien



L'EAU

5 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

25.

Garantir l'égal accès à une eau de qualité et sécurisée sur l'ensemble du territoire et une gestion équilibrée de la ressource

26.

Renforcer les dispositifs de lutte contre la pollution des sols et des nappes

27.

Généraliser une gestion durable et intégrée des eaux pluviales : développer les systèmes de phyto-épuration dans les aménagements publics et privés pour favoriser l'infiltration, préserver la ressource eau, préserver les sols et la biodiversité

28.

Développer la réutilisation des eaux usées traitées et la récupération des eaux de pluie, y/c pour l'usage des sanitaires

29.

Permettre la réalisation d'installation de stockage pour prévenir les périodes de sécheresse





ORGANISATION TERRITORIALE ET MOBILITE

9 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

30.

Redynamiser l'Est et les Hauts notamment en assurant un accès aux services (santé, éducation, loisir, et services public) ...

31.

Mieux répartir les nouveaux espaces économiques de manière à favoriser l'égalité d'accès à l'emploi, aux services et aux commerces sur tout le territoire

32.

Limiter les déplacements contraints, développer la ville « marchable », du quart d'heure permettant un accès facilité aux services, emplois, logement, loisirs, culture, sport, éducation.

33.

Permettre le déploiement d'un transport ferré respectueux de l'environnement, 100% décarboné faisant le tour de l'île (excepté la zone est du volcan) permettant un arrêt dans chaque ville et connecté au réseau d'agglomération

34.

Maintenir et développer les zones tampon naturelles et agricoles entre les zones urbanisées

35.

Permettre la multimodalité et développer des solutions de transports adaptées aux caractéristiques des territoires entre le littoral les mi pentes et les hauts (téléphériques, ...)

36.

Limiter les constructions sur les villes déjà très denses. Limiter la pression sur le littoral. Favoriser la densification des mi-pentes. Limiter les hauteurs de constructions dans les Hauts qui doivent rester des espaces de respiration et favoriser leur intégration dans l'environnement

37.

Limiter le tout voiture.
Donner la priorité aux mobilités douces

38.

Étudier le transport maritime comme transport en commun et pour le fret



GOUVERNANCE

3 PROPOSITIONS COMMUNES VOTÉES

39.

Mise en place d'une instance de suivi et assurer l'information et la participation citoyenne dans la mise en œuvre du SAR et les différentes politiques d'aménagement

40.

Développer la participation citoyenne dans la conception et la mise en œuvre des aménagements (chantiers participatifs...)

41.

"Lab'Island" : Mieux diffuser, informer sur les bonnes pratiques et initiatives locales et mettre à disposition du public les outils cartographiques (Marketing territorial)

